

Rapport sur les réalisations - Connexion

Avis de confidentialité

DESCRIPTION

Avis de confidentialité

Le CRSH est assujéti à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#). Il s'engage donc à protéger les renseignements qu'il recueille en vertu de l'article 4(1)a) de la [Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines](#). Le présent avis de confidentialité répond à un certain nombre de questions au sujet du mode de cueillette, d'utilisation et de divulgation des renseignements personnels obtenus au moyen du rapport sur les réalisations. Il vise aussi à obtenir votre consentement quant aux pratiques de protection des renseignements personnels décrites dans la présente.

Pourquoi le CRSH doit-il obtenir mes renseignements personnels?

Selon les modalités des subventions et des bourses, les détenteurs de subvention et les boursiers sont tenus de présenter un rapport dans les six mois qui suivent la date à laquelle prend fin leur financement. Pour ce faire, ils doivent inclure leurs renseignements personnels.

Qu'est-ce que Voxco?

Le rapport sur les réalisations est hébergé par une tierce partie appelée Voxco, et vos renseignements personnels sont également assujétiés aux politiques de confidentialité de cette entreprise et des compétences desquelles elle relève (il peut s'agir d'emplacements à l'extérieur du Canada). Le CRSH transmet votre rapport sur les réalisations de Voxco à un répertoire interne en temps opportun. Pour en savoir plus sur les pratiques de protection des renseignements personnels de Voxco, veuillez consulter [le site Web de l'entreprise](#).

Le CRSH est responsable de la protection de vos renseignements personnels, conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels. Si vous avez des préoccupations concernant l'utilisation de Voxco, veuillez communiquer avec le coordonnateur de la protection des renseignements personnels du CRSH (au 613-992-1058 ou à ATIP-AIPRP@sshrc-crsh.gc.ca) afin de prendre d'autres dispositions pour soumettre votre rapport sur les réalisations.

Comment le CRSH utilisera-t-il et communiquera-t-il mes renseignements personnels?

Les renseignements que vous fournissez dans votre rapport sur les réalisations permettent au CRSH de suivre et de mesurer le rendement de ses programmes. Ils permettent l'analyse de données, l'évaluation de programmes, l'élaboration de matériel de planification, le respect des obligations en matière de production de rapports et la réalisation d'activités de communication et de publicité. Les renseignements que vous fournissez ne servent pas au processus d'évaluation du mérite.

Le CRSH n'utilisera ni ne divulguera vos renseignements personnels à d'autres fins sans votre consentement, sauf si la loi l'y autorise.

Que se passera-t-il si je décide de ne pas présenter un rapport sur les réalisations?

Si vous ne soumettez pas votre rapport sur les réalisations d'ici la date limite, vous ne serez pas admissible à d'autres subventions ou bourses du CRSH tant que vous n'aurez pas présenté le rapport manquant.

Comment puis-je me renseigner davantage sur les pratiques ayant trait à la protection des renseignements personnels liées au rapport sur les réalisations?

Les pratiques ayant trait à la protection des renseignements personnels qui se rapportent à la gestion des subventions et des bourses (ce qui comprend le rapport sur les réalisations) sont décrites dans le [chapitre Info Source du CRSH](#). Veuillez consulter le fichier de renseignements personnels du CRSH PPU 055 (système informatisé de gestion des subventions et des bourses) pour obtenir la description détaillée de toutes les utilisations pouvant être faites des renseignements personnels recueillis par le CRSH.

Comment puis-je avoir accès à mes renseignements personnels ou les mettre à jour? Quels sont mes droits en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*?

Outre la protection de vos renseignements, la Loi sur la protection des renseignements personnels vous donne le droit de demander accès à vos renseignements et d'y apporter des modifications. Veuillez noter cependant qu'une fois que vous avez transmis votre rapport sur les réalisations, aucune modification ne pourra y être apportée.

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès du [Commissariat à la protection de la vie privée du Canada](#) si vous estimez que le CRSH n'a pas protégé de façon adéquate vos renseignements personnels.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur vos droits et sur les pratiques de protection des renseignements personnels du CRSH, veuillez consulter la page Web [Accès à l'information et protection des renseignements personnels](#) ou communiquer avec le coordonnateur de la protection des renseignements personnels du CRSH (au 613-992-1058 ou à AIPRP@sshrc-crsh.gc.ca).

Réponse par adresse courriel

CONSENTEMENT: En indiquant mon adresse électronique dans le champ ci-dessous, je confirme avoir lu le présent avis de confidentialité et consens aux pratiques liées aux renseignements personnels décrites ci-dessus.

Note importante

Veuillez noter que l'information que vous entrez dans votre rapport n'est enregistrée que lorsque vous cliquez sur le bouton « Sauvegarder et suivant » au bas de la page. L'utilisation des boutons du navigateur, du raccourci « Table des matières », ou du bouton « Continuer plus tard » au haut de la page n'enregistrera pas l'information entrée dans la page.

Contenu

Ce rapport fait usage d'une table des matières permettant la navigation à travers les différentes sections du rapport. Vous pouvez compléter les sections individuellement en les sélectionnant dans la table des matières ci-dessous. À la fin de chaque section, vous serez redirigé à cette table des matières pour sélectionner une autre section à compléter ou à réviser. Alternativement, vous pouvez compléter le rapport en entier, sans revenir à la table des matières entre chaque section, en sélectionnant l'option « Compléter le rapport en entier ».

- Compléter le rapport en entier
- Introduction
- 1. Résultats
- 2. Mobilisation des connaissances
- 3. Collaborations
- 4. Participation des étudiants et des chercheurs postdoctoraux
- 5. Distinctions
- 6. Commentaires généraux
- 7. Observations – Rapport sur les réalisations
- Réviser et soumettre

Introduction

Description

Le rapport sur les réalisations est l'occasion pour vous de partager vos résultats de recherche et d'expliquer ce qui contribue à bâtir un avenir meilleur pour le Canada et le reste du monde. Afin de démontrer l'impact de la recherche financée par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), les renseignements fournis dans ce rapport pourraient être communiqués aux membres du Parlement, à la communauté des chercheurs ou au grand public.

Vous devez présenter votre rapport sur les réalisations dans les six mois suivant la fin de la période de validité de votre subvention (y compris toute période de prolongation). Si vous ne présentez pas votre rapport avant la date limite, vous ne serez pas admissible à d'autres subventions ou bourses jusqu'à ce que le rapport ait été présenté.

Pour en savoir plus, veuillez consulter la [page Web dédiée aux rapports sur les réalisations](#).

Détenteur de subvention

Détenteur de subvention (Nom de famille, Prénom)

Numéro de demande

Numéro de demande (61X-20XX-XXXX)

1 Résultats

1.1 Votre recherche mène-t-elle à un ou plusieurs des résultats suivants ? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Résultats d'ordre comportemental
- Connaissance critique
- Résultats d'ordre culturel
- Résultats d'ordre économique et amélioration de la commercialisation
- Politiques améliorées
- Pratiques professionnelles améliorées
- Discours public approfondi
- Résultats d'ordre environnemental
- Résultats d'ordre juridique
- Collaborations et partenariats améliorés ou nouveaux
- Résultats d'ordre technologique
- Qualité de la vie ou bien-être
- Formation et perfectionnement professionnel
- Sans objet

1.2 Facultatif – Décrivez les résultats de votre projet à l'aide d'exemples, le cas échéant. Veuillez ne pas inclure de renseignements exclusifs ou de renseignements personnels sur autrui. (Maximum 300 mots)

1.3 Quels publics tirent parti des résultats de votre projet de recherche financé par le CRSH? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Peoples autochtones
- Milieu universitaire / pairs
- Chercheurs-créateurs
- Public général
- Gouvernement fédéral
- Gouvernement provincial
- Gouvernement municipal
- Organisations communautaires ou sans but lucratif
- Organisations internationales sans but lucratif
- Établissements publics (p. ex. musées, bibliothèques)
- Établissements d'enseignements postsecondaire
- Étudiants de niveau postsecondaire
- Communautés de langue officielle en situation minoritaire
- Entreprises privées
- Associations industrielles, professionnelles ou de praticiens
- Associations savantes
- Autre (Précisez)
- Sans objet

1.3 Facultatif – Veuillez fournir des détails sur les publics qui tirent parti des résultats de votre projet financé par le CRSH, le cas échéant. Veuillez ne pas inclure de renseignements exclusifs ou de renseignements personnels sur autrui. (Maximum 300 mots)

2 Mobilisation des connaissances

2.1 Quelles activités de mobilisation des connaissances avez-vous organisées dans le cadre de votre initiative? Si votre initiative comprenait plus d'un événement ou d'une activité de rayonnement, veuillez les indiquer de façon distincte.

La mobilisation des connaissances est comprise par le CRSH comme des activités et des outils spécifiques qui facilitent la circulation et l'échange des connaissances de la recherche. La mobilisation efficace des connaissances est considérée comme facilitant et permettant le bénéfice et l'impact de la recherche sur le campus et au-delà, grâce à une meilleure accessibilité et interaction.

Type d'activité de mobilisation des connaissances :

- Conférence
- Atelier
- Institut d'études
- Adaptation (y compris des traductions, par exemple vers le français, l'anglais ou une langue autochtone) de textes ou de présentations visant une plus grande mobilisation de connaissances pour divers publics.
- Élaboration de rapport stratégique, de synthèses de connaissances et de bilans stratégiques
- Élaboration d'articles destinés à être publiés sous forme imprimée ou en ligne dans des journaux ou dans des revues hebdomadaires ou mensuelles – qu'ils soient spécialisés ou d'intérêt général
- Réseautage en ligne
- Événements médiatiques (p.ex. des présentations télévisées ou radiodiffusées)
- Débats publics
- Expositions, les spectacles ou les festivals artistiques

- Conception et l'utilisation de technologies interactives, de produits audiovisuels ou de logiciels
- Conception et l'utilisation de matériel ou d'outils didactiques
- Autre

Type d'activité de mobilisation des connaissances	Nombre approximatif de participants/taille de l'auditoire	Brève description

2.2 Combien de produits de recherche (y compris ceux en cours de soumissions) découlent de cette subvention? Veuillez indiquer "0" pour les items qui ne s'appliquent pas.

Produits	Nombre
Présentations (ne comptant pas les présentations à l'évènement même)	
Entrevues (diffusées ou publiées)	
Articles dans une revue avec comité de lecture (libre accès)	
Articles dans une revue avec comité de lecture (par abonnement)	
Éditions de revue	
Livres (y compris livres édités)	
Chapitres de livre	
Articles de dictionnaire ou d'encyclopédie	
Publication de conférence	
Article dans les médias populaires	
Rapports, séminaires d'information et d'autre forme de littérature grise	
Présentation artistique (y compris les expositions)	
Autre (précisez)	

2.3 Votre projet de recherche a-t-il attiré l'attention des médias?

- Oui
- Non

2.3.1 Facultatif – Décrivez l'activité médiatique entourant votre projet de recherche. Veuillez ne pas inclure de renseignements exclusifs ou de renseignements personnels sur autrui. (Maximum 100 mots).

2.4 Le CRSH est à la recherche d'images pour son site web, ses plateformes de médias sociaux, etc., car cela l'aide à faire connaître les travaux qu'il finance. Y a-t-il des images que vous pourriez nous transmettre ?

- Oui
- Non

2.4.1 Téléversez vos images ici, dans la meilleure résolution possible (taille maximale du fichier de 10 Mo, maximum de 10 images; formats acceptés : JPEG, TIFF, PNG).

En soumettant vos images, vous confirmez que :

- vous avez les permissions, les licences, les autorisations, les libérations, les renoncations de droits moraux et les autres approbations nécessaires des tierces parties concernées (notamment de tous les titulaires de droit d'auteur et de toutes les personnes apparaissant dans les images présentées);
- le CRSH peut utiliser les images, en tout ou en partie et de quelque façon que ce soit, sans restriction ni rémunération, notamment pour les reproduire, en faire des dérivés, les modifier, les distribuer, les transmettre, les publier et les diffuser.

2.4.2 Vous pouvez vous servir de l'espace ci-dessous pour ajouter toute remarque, toute mention de source et toute autre information pertinente. Si jamais le CRSH décidait d'utiliser vos images, il se pourrait qu'il communique avec vous pour obtenir réponse à toute question au sujet desdites images ou de leur contenu. Le nom du ou de la photographe sera mentionné, dans toute la mesure du possible.

3 Collaborations

3.1 Des particuliers ou des organismes des secteurs suivants étaient-ils impliqués dans votre projet (à quelque titre que ce soit, par exemple, membre de l'auditoire, collaborateur)?

- De votre établissement
- D'autres établissements postsecondaires canadiens
- Du secteur public
- Du secteur privé
- Du secteur sans but lucratif
- Des établissements postsecondaires (À l'extérieur du Canada)
- Du secteur public (À l'extérieur du Canada)
- Du secteur privé (À l'extérieur du Canada)
- Du secteur sans but lucratif (À l'extérieur du Canada)

3.2 Quels fonds provenant d'autres sources (sauf les frais d'inscription) avez-vous reçus pour ce projet?

Organisation	
Secteur	
Canadien ou étranger	
En nature (\$ CAD)	
En espèce (\$ CAD)	

4 Participation des étudiants et des chercheurs postdoctoraux

4.1 Est-ce que des étudiants ou des chercheurs postdoctoraux ont participé à votre projet de recherche financé par le CRSH?

- Oui
- Non

4.1.1 Combien d'étudiants, de chercheurs postdoctoraux et de non-étudiants ont participé à votre projet?

Appuyé par la subvention du CRSH		
	Nombre de Canadiens et de résidents permanents	Nombre d'étrangers
Étudiants collégiaux		
Étudiants de premier cycle		
Étudiants de deuxième cycle		
Étudiants de troisième cycle		
Chercheurs postdoctoraux		
Autre (p. ex. technicien, associé de recherche professionnel)		
Non appuyé par la subvention du CRSH		
Étudiants collégiaux		
Étudiants de premier cycle		
Étudiants de deuxième cycle		
Étudiants de troisième cycle		
Chercheurs postdoctoraux		
Autre (p.ex. technicien, associé de recherche professionnel)		

4.1.2 Indiquez les types d'activités auxquelles les étudiants ou les chercheurs postdoctoraux, appuyés par la subvention du CRSH, ont participé dans le cadre de votre projet, le cas échéant. Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

	Étudiants collégiaux	Étudiants de premier cycle	Étudiants de deuxième cycle	Étudiants de troisième cycle	Chercheur postdoctoraux
Communications					
Mentorat					
Réseautage et collaborations					
Activités de rayonnement					
Collaboration à des publications					

Conception de projet					
Rédaction et révision de rapports					
Enseignement (y compris la pédagogie ou la formation pédagogique)					
Stages ou autres activités dans les secteurs privé, public et sans but lucratif					
Activités qui permettent d'acquérir de l'expérience internationale					
Autre					

5 Distinctions

5.1 Avez-vous (vous-même ou un membre de votre équipe) reçu un prix ou une distinction dans le cadre de ce projet de recherche financé par le CRSH?

Oui

Non

5.1.1 Lesquels ?

Nom du prix ou de la distinction	Pays

6 Commentaires généraux

6.1 Facultatif – Veuillez fournir d'autres commentaires utiles au CRSH, y compris la description d'autres réalisations. Veuillez ne pas inclure de renseignements exclusifs ou de renseignements personnels sur autrui. (Maximum de 600 mots)

Votre rapport sur les réalisations a été sauvegardé. Lorsque vous voudrez le compléter, cliquez sur le lien suivant (lien personnalisé généré par Voxco)

- Me faire parvenir le lien par courriel
- Je copie le lien ci-dessus

7 Commentaires sur le rapport sur les réalisations

Souhaitez-vous répondre à quelques questions au sujet du rapport, car vos observations pourraient nous aider à l'améliorer?

- Oui
- Non

7.1 Combien de temps avez-vous mis à le préparer ? (minutes)

7.2 Compte tenu de la nécessité de démontrer la valeur de l'investissement du CRSH, diriez-vous que le temps mis à préparer le rapport est raisonnable?

- Oui
 Non

7.3 Le rapport comportait-il des questions qui étaient difficiles à interpréter?

- Oui
 Non

7.3.1 Dans l'affirmative, veuillez expliquer

7.4 Avez-vous connu des difficultés d'ordre technique au cours de la préparation du rapport?

- Oui
 Non

7.4.1 Dans l'affirmative, veuillez expliquer

7.5 Veuillez nous faire part de toute suggestion qui permettrait d'améliorer le rapport.

Révision

Avant de soumettre votre rapport, assurez-vous que vos réponses soient complètes. Une fois votre rapport soumis, vous ne serez pas en mesure de le modifier.

- Je souhaite retourner à la table des matières pour modifier certaines de mes réponses
- J'ai révisé mes réponses et je suis prêt (e) à soumettre mon rapport.

À titre d'information